

Ce colloque est organisé
par la chambre criminelle de la Cour de cassation

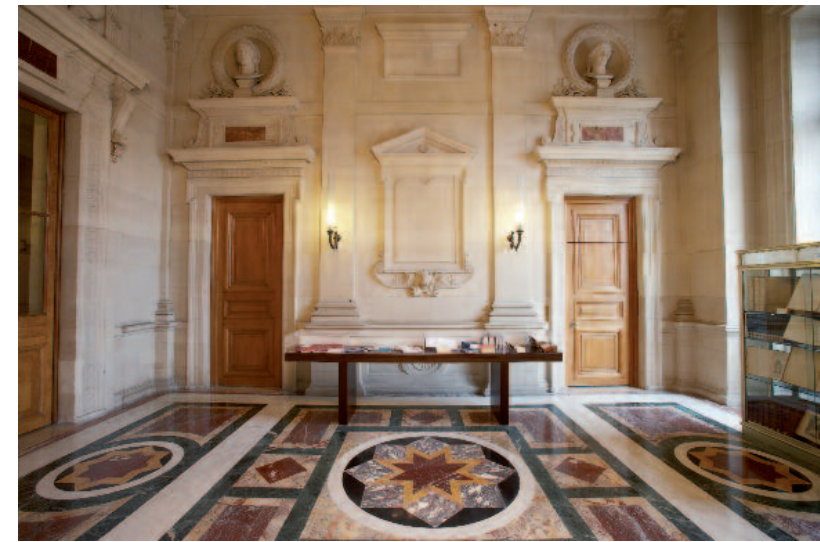
en partenariat avec
le réseau philosophique de l'interculturel
de l'Institut catholique de Paris



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée libre, sur inscription préalable
auprès de la Cour de cassation
Télécopie : 01.44.32.78.28
Internet : www.courdecassation.fr

COLLOQUE À LA COUR



Justice transitionnelle, justice alternative
Quels enjeux éthiques et politiques
en Afrique?

Vendredi 29 janvier 2016
de 9h00 à 18h00

Grand'chambre de la Cour de cassation
Entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

sous la présidence de

Émilie TARDIVEL-SCHICK,
*maître de conférences en philosophie,
responsable de l'axe de recherche «philosophie morale et politique»
à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris*

9h00 Allocution d'ouverture

Didier GUÉRIN, *président de la chambre criminelle de la Cour de cassation*

9h10 Propos introductifs

Janine DRAI, *conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation*

Jean-François PETIT, *maître de conférences en philosophie à l'Institut catholique de Paris, co-directeur du réseau philosophique de l'interculturel*

9h30 Les exigences de la transition démocratique au Burkina Faso

Paulin BAMBARA, *magistrat, secrétaire général du ministère de la justice du Burkina-Faso*

10h00 Les apories de la justice transitionnelle

Bertrand MAZABRAUD, *juge des enfants au tribunal de grande instance de Paris, membre du réseau philosophique de l'interculturel*

10h30 Pause

11h00 Des ressources pour penser la justice : Ricoeur et Derrida

Serge GOUGBÈMON, *chargé d'enseignement en philosophie à l'Institut catholique de Paris, co-directeur du réseau philosophique de l'interculturel*

11h30 Discussion

12h15 Pause déjeuner

14h00 Table ronde : Peut-on guérir du passé au Rwanda ?

animé par

Miki KASONGO,
*chercheur en philosophie à l'Institut catholique de Paris,
membre du réseau philosophique de l'interculturel*

Les juridictions Gacaca au Rwanda : un outil de la relance après le génocide de 1994

Gaudhiose LUHAHE, *chercheur en éthique à l'Université de Strasbourg*

Portée et limites du droit coutumier

Jean-Marie SAMARWA, *chercheur en philosophie à l'Institut catholique de Paris*

15h30 Comment penser les génocides ?

Frédéric ROGNON, *professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg*

16h00 Pause

16h15 La démocratie peut-elle être interculturelle ?

Hubert FAES, *ancien doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris, membre du réseau philosophique de l'interculturel*

16h45 Discussion

17h30 Propos conclusifs

Lazare KI-ZERBO, *ancien directeur de projet à la direction des droits de l'homme de l'Organisation internationale de la francophonie*